

Le PS veut chiffrer illico les programmes fiscaux

CAMPAGNE Le groupe socialiste dépose un amendement à la Chambre

De la réforme fiscale et de l'évaluation de la réforme fiscale : à 54 jours des élections législatives fédérales, régionales et européennes, la campagne continue de tourner autour du même axe. Et, en l'occurrence, le PS repasse à l'attaque. Ce mardi, en commission de l'Intérieur, à la Chambre. Où André Frédéric, chef de groupe parlementaire, réclamera que l'on soumette à l'examen du Bureau du Plan les chapitres fiscalité et parafiscalité des programmes électoraux de tous les partis. Visé, tout spécialement, on l'aura compris : le prix de l'« électrochoc » fiscal du MR.

Délais

L'amendement socialiste s'accolle à une proposition de loi du CD&V, qui remonte à 2010 – *in tempore non suspecto* – et qui resurgit ce mardi au parlement fédéral, laquelle invitait à transmettre aux experts du Plan les programmes électoraux dans leur intégralité, cela à partir de la prochaine législature, 2014-2019, après le 25 mai donc. Le PS veut, lui, accélérer. C'est le but de son amendement du jour : scanner les programmes sans attendre, avant les élections. Et pour cela, il suggère de s'en tenir aux « volets fiscalité et parafiscalité », s'inspirant en cela des conclusions, récemment, des représentants du Bureau du Plan, de la Cour des comptes, le Conseil supérieur des finances et la Banque nationale qui ont défilé il y a une dizaine de jours – ils ont été « auditionnés » – devant la commission de l'Intérieur à la demande de l'ensemble



Auteur de l'amendement, André Frédéric, chef de groupe PS à la Chambre. © É.L.

des partis de la majorité, où ils avaient estimé que l'on ne pouvait raisonnablement pas envisager de chiffrer les programmes entiers, vu les délais, trop courts.

Par cet amendement, le PS veut opposer un sec démenti aux « allégations » de Charles Michel, président du MR, qui, dimanche midi, en débat sur les plateaux de télévision, soutenait que le PS avait voté « contre » l'idée de soumettre les programmes des partis à l'examen d'un organisme extérieur : non seulement il n'y a jamais eu de vote à ce sujet en com-

mission, rectifie-t-on côté socialiste, mais encore, le PS veut objectiver les réformes fiscale et parafiscale avant le 25 mai, ce dont le MR n'a pas voulu jusqu'à présent, maintenant pour sa part la thèse du « programme entier », recalée par les experts auditionnés récemment.

Suivez le raisonnement des rouges, CQFD : « Le MR se cache derrière son existence intérieure. » On verra le sort réservé ce mardi, par les députés des différentes formations politiques, à l'amendement socialiste.

